PROCÉDURE DE PRÉVENTION ET DE SIGNALEMENT DU SEXISME, DU HARCÈLEMENT SEXUEL ET DES AGISSEMENTS SEXISTES

GESTION DE CRISE IMMEDIATE

Caroline DUBESSET CD+Formation - 8 rue du Pin Vert 33600 Pessac- Tél : 06 37 63 62 99 / 06 83 64 06 00 cd.plus.formation@gmail.com
Siret 533 942 108 000 10 - APE 8559 B Référence formation 72 33 084 8033 **ne vaut pas agrément de l'Etat**
https://organisme-formation-pessac.fr/ Lecture des CGV sur le site internet https://organisme-formation-pessac.fr/conditions-generales-de-vente/

PROCÉDURE DE PRÉVENTION ET DE SIGNALEMENT DU SEXISME, DU HARCÈLEMENT SEXUEL ET DES AGISSEMENTS SEXISTES

Public concerné : apprenants, stagiaires, alternants, salariés, formateurs, intervenants, prestataires et toute personne accueillie par Caroline Dubesset CD+Formation.

1. Notre engagement

Caroline Dubesset CD+Formation s'engage à garantir à chaque personne accueillie ou travaillant au sein de l'organisme un environnement respectueux, inclusif et exempt de discrimination, de harcèlement sexuel, d'agissements sexistes et de violences sexistes ou sexuelles.

Aucun comportement portant atteinte à la dignité d'une personne en raison de son sexe, de son genre ou reposant sur des stéréotypes sexistes n'est toléré dans le cadre des formations, des échanges professionnels ou des activités organisées par Caroline Dubesse CD+Formation.

Cette vigilance s'applique également aux échanges réalisés à distance : classe virtuelle, téléphone, messagerie, courriel, réseaux sociaux ou outils numériques utilisés dans le cadre de la formation.

2. Comment Caroline Dubesset CD+Formation fait de la prévention

Dès l'entrée en formation, les apprenants sont informés de leurs droits et des règles de comportement attendues.

Cette prévention est notamment assurée par :

- La remise ou la mise à disposition du règlement intérieur ;
- L'information sur l'interdiction des comportements sexistes, discriminatoires et du harcèlement ;
- La présentation des possibilités de signalement ;
- L'affichage ou la mise à disposition des coordonnées utiles ;
- La sensibilisation des formateurs et intervenants ;
- La vigilance de l'équipe pédagogique pendant les formations ;
- La possibilité de solliciter un entretien confidentiel ;
- L'intégration, lorsque cela est pertinent, de situations de prévention dans les formations.

Les supports pédagogiques et les pratiques professionnelles de Caroline Dubesset CD+Formation veillent également à ne pas véhiculer de stéréotypes sexistes.

3. Vous pensez subir ou avoir été témoin de sexisme ?

Vous pouvez signaler notamment des remarques ou plaisanteries sexistes répétées, des propos dégradants, des comportements humiliants liés au sexe d'une personne, des stéréotypes répétés, des comportements à connotation sexuelle non souhaités, des messages ou images inappropriés, des gestes déplacés, du harcèlement sexuel, une discrimination ou toute situation vous mettant mal à l'aise. **Vous n'avez pas à déterminer vous-même la qualification juridique des faits avant de les signaler.**

Si une situation vous met mal à l'aise ou vous semble inappropriée, que vous soyez apprenant mineur ou apprenant majeur, vous pouvez en parler à un membre de l'équipe Caroline Dubesset CD+Formation, à l'inspection du travail. Des ressources sont également disponibles sur les sites de l'INRS, la CARSAT et l'Assurance Maladie.

4. Comment effectuer un signalement ?

Le signalement peut être effectué :

- Directement auprès de la direction de Caroline Dubesset CD+Formation ;
- Auprès d'un membre de l'équipe pédagogique ;
- Auprès du référent désigné par l'organisme ;
- Oralement lors d'un entretien confidentiel ;
- Par écrit ou par courrier électronique.

La personne peut être accompagnée par une personne de son choix lors d'un entretien.

Lors du signalement, il est conseillé, lorsque cela est possible, d'indiquer les faits constatés, les dates ou périodes concernées, le lieu, les personnes éventuellement présentes et tout élément permettant de comprendre la situation.

L'absence de preuve matérielle immédiate n'empêche pas d'effectuer un signalement.

5. Traitement du signalement

Dès qu'un signalement est porté à sa connaissance, Caroline Dubesset CD+Formation :

- ❒ **Accueille la parole :** La personne est reçue dans un cadre respectueux et confidentiel. Elle peut expliquer les faits sans être jugée.
- ❒ **Évalue la situation :** Caroline Dubesset CD+Formation recueille les informations nécessaires afin d'évaluer la nature et la gravité de la situation.
- ❒ **Protège :** Lorsque la situation le nécessite, des mesures immédiates peuvent être prises afin d'éviter que la personne concernée reste exposée à la situation signalée.

- ❒ **Analyse les faits :** Les personnes concernées peuvent être entendues séparément. Les éléments disponibles sont recueillis avec impartialité.
- ❒ **Décide des suites :** Selon la situation, Caroline Dubesset CD+Formation peut mettre en œuvre des mesures pédagogiques, organisationnelles ou disciplinaires relevant de ses compétences et orienter la personne vers les interlocuteurs ou organismes compétents.

Lorsque les faits sont susceptibles de constituer une infraction, la personne est informée de la possibilité de saisir les autorités compétentes.

6. Confidentialité et protection

Les informations communiquées dans le cadre d'un signalement sont traitées avec discrétion et uniquement par les personnes qui ont besoin d'en connaître pour traiter la situation.
Caroline Dubesset CD+Formation veille à ce qu'une personne, ayant signalé de bonne foi une situation ou ayant témoigné, ne fasse pas l'objet de représailles du fait de son signalement. Les données et documents recueillis sont conservés conformément aux règles applicables en matière de protection des données personnelles.

7. Situation urgente

Lorsqu'une personne estime être en danger immédiat, la priorité est sa mise en sécurité.
L'équipe de Caroline Dubesset CD+Formation contacte, lorsque la situation l'exige, les services d'urgence ou accompagne la personne dans ses démarches auprès des autorités compétentes.

8. Dispositif « Demandez Angela »

Caroline Dubesset CD+Formation peut également mettre en place le dispositif **« Demandez Angela »** comme moyen supplémentaire de solliciter discrètement de l'aide. Une personne qui se sent en insécurité, importunée ou victime d'un comportement inapproprié peut s'adresser discrètement à un membre identifié de l'équipe et demander **« Angela »**. L'équipe l'accueille dans un endroit sécurisé et confidentiel, évalue avec elle la situation et recherche la réponse adaptée : mise à l'écart de la situation, appel d'un proche, accompagnement ou recours aux services compétents si nécessaire. Ce dispositif complète la procédure de signalement de Caroline Dubesset CD+Formation et ne s'y substitue pas.

9. Engagement de l'équipe pédagogique

Chaque formateur ou intervenant de Caroline Dubesset CD+Formation doit adopter une posture professionnelle respectueuse et intervenir lorsqu'il constate un comportement manifestement inapproprié.

En cas de propos sexistes pendant une formation, le formateur peut immédiatement rappeler le cadre :**« Au sein de Caroline Dubesset CD+Formation, nous veillons au respect de chaque personne. Les propos ou comportements sexistes, discriminatoires ou humiliants n'ont pas leur place dans la formation. »** Si la situation persiste ou présente une gravité particulière, elle est transmise à la direction conformément à la présente procédure.

10. Traçabilité et amélioration continue

Caroline Dubesset CD+Formation assure une traçabilité appropriée des signalements et des actions engagées, dans le respect de la confidentialité.

Les situations rencontrées peuvent conduire à :

- Modifier une organisation ;
- Renforcer une information ;
- Actualiser le règlement intérieur ;
- Améliorer les supports pédagogiques ;
- Sensibiliser les formateurs ;
- Mettre en place de nouvelles mesures de prévention.

L'objectif est de prévenir la répétition des situations et d'améliorer continuellement les conditions d'accueil et de formation.

Fiche « Partenaires / ressources Santé et Sécurité au Travail » avec des interlocuteurs à Pessac, Bordeaux et au niveau national.

Niveau	Partenaire	Téléphone	Rôle
Pessac	Maison de Simone	**06 59 39 13 27** **05 56 15 25 60**	Accueil, écoute, information et accompagnement des victimes de violences conjugales, avec ou sans enfants
Pessac	AHI 33 – Prévention et santé au travail	**05 56 07 96 00**	Santé au travail, prévention, information salariés/apprenants
Pessac	SSTI33 Pessac	**05 47 50 06 32**	Médecine du travail, prévention des risques professionnels
Pessac	Mission Locale des Graves - Pessac	**05 56 45 24 61**	Accompagnement des jeunes, notamment 16-25 ans
Bordeaux	Inspection du travail BORDEAUX	**05 47 47 47 47**	Droit du travail, obligations employeur/salarié, sécurité
Bordeaux	DREETS Nouvelle-Aquitaine	**05 55 12 21 13**	Réglementation du travail et prévention
Bordeaux / Aquitaine	CARSAT Aquitaine – Prévention des risques professionnels	**36 79**	Prévention, documentation, accompagnement des entreprises CARSAT Aquitaine
Bordeaux / Aquitaine	CARSAT – secteur formation prévention	**05 56 93 45 19 / 05 56 11 64 32 / 05 56 11 69 58**	Visioconférences sur la prévention CARSAT Aquitaine
National	INRS	**01 40 44 30 00**	Référence nationale santé/sécurité, risques professionnels, supports pédagogiques INRS
National	Assurance Maladie – Risques professionnels	**36 79**	Prévention des risques professionnels

VOUS PENSEZ SUBIR DU SEXISME ?

Ne restez pas seul(e).

Vous pouvez en parler confidentiellement à l'équipe de **Caroline Dubesset CD+Formation**.

Je subis ou j'observe une situation → Je signale → Je suis écouté(e) → Des mesures adaptées sont mises en place.

En cas de besoin, vous pouvez également demander « Angela » à un membre de l'équipe.

Direction / personne référente : Caroline Dubesset CD+Formation

Date d'application : ……

Version : 1

Date de révision : ……